

[Text]

Mr. Mazankowski: If you want to talk about irresponsibility, the Minister—and I look him straight in the eye—he is the one that is irresponsible . . .

The Chairman: Order, please.

Mr. Mazankowski: . . . and I must say, incompetent.

The Chairman: Mr. Mazankowski please, order.

Mr. Lang: I think we have added more irresponsibility to the original irresponsibility, but I was speaking rather seriously about the fact that if any uneasiness is caused . . .

Mr. Mazankowski: If you were serious, the problem would not exist.

Mr. Lang: . . . he will then presumably listen and understand what is, in effect, the situation with regard to air safety, instead of citing individual instances as though none of them could be expected to happen at all in a system of aviation or of highways or of any other form of transportation or activity. I should also say to him that it is true that I do not, nor does any minister, see every report. The question is whether competent officials receiving the report are dealing with the matter.

As far also as the question of rules is concerned and what the safety inspectors are doing and the report that an inspector has reported unease and so on to him, of course he ignores the fact that there are collective bargaining negotiations going on at the present time and that often is the time at which those sorts of comments are made. On the other hand, as far as the department is concerned, quite a long time ago we began a careful investigation of rules in relation to air safety and licensing and the like and also in relation to the total organization of inspection services by the department; that was the responsible, responsive approach by the department to the question of how we can perform even better in this area. Mr. Chairman, because of the importance of the matter I would like to have Mr. McLeish speak both to the question of the implications of the report on the Inuvik-Fort McMurray airport question and also on the real record in relation to air safety in Canada.

Mr. Mazankowski: Mr. Chairman, on a point of order.

The Chairman: Mr. Mazankowski.

Mr. Mazankowski: Since the Minister had attempted to imply, I think, in his answer that the problems involving the aircraft operations group were simply a matter having to do with the collective bargaining process, I would like to suggest that that is not the case. I would ask the Committee whether I would have permission to table a document which outlines the urgent concerns of all the operations group, a report that was provided by Mr. D. J. Dewar the Western regional administrator, a very distinguished gentleman who has a long record of service in Transport Canada, I believe over 30 years, clearly outlining six or seven or eight points as background information to the malaise that has developed between management and the aircraft operations group. If I would have that permis-

[Translation]

M. Mazankowski: Si c'est de l'irresponsabilité dont vous voulez parler, je suis capable de regarder le ministre dans le blanc des yeux et de lui dire que c'est lui qui est irresponsable.

Le président: A l'ordre, s'il vous plaît.

M. Mazankowski: . . . et je dois ajouter, incompetent.

Le président: Monsieur Mazankowski, s'il vous plaît, à l'ordre.

M. Lang: Je crois qu'on vient d'ajouter une autre mesure d'irresponsabilité à celle qui existait déjà; j'étais toutefois assez sérieux lorsque j'évoquais le fait que s'il y a un certain malaise, . . .

M. Mazankowski: Si vous étiez sérieux, le problème n'existerait pas.

M. Lang: . . . je présume qu'il écouterait et comprendra de quoi il s'agit pour ce qui est de la sécurité aérienne, plutôt que de citer des cas isolés, comme si on ne pouvait pas du tout s'attendre à ce qu'il s'en produise dans un système englobant des réseaux aériens ou routiers, ou toute autre forme de transport. Je dois aussi confirmer qu'il est vrai que ni moi, ni aucun autre ministre ne lit chaque rapport. La question est de savoir si les fonctionnaires compétents, ayant reçu ce document, s'occupent de la question.

Pour ce qui est de la question des règlements et de ce que font les inspecteurs de sécurité, à la lumière du rapport d'après lequel un inspecteur lui a parlé d'un malaise, etc., le député ne tient pas compte du fait que des négociations collectives sont en cours à l'heure actuelle et que c'est souvent à de tels moments qu'on entend ce genre d'observation. Par ailleurs, depuis longtemps déjà, le ministère a amorcé une enquête minutieuse des règlements relatifs à la sécurité aérienne, à l'émission de permis et à d'autres questions connexes et également des services globaux d'inspection assurés par le ministère; ces mesures témoignaient d'une attitude responsable et ouverte de la part du ministère, pour ce qui est de savoir comment nous pouvons améliorer nos services. Monsieur le président, étant donné l'importance de cette question, je voudrais que M. McLeish parle des répercussions du rapport sur l'aéroport à Inuvik-Fort Murray et de la performance réelle de la sécurité aérienne au Canada.

M. Mazankowski: Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

Le président: Monsieur Mazankowski.

M. Mazankowski: Étant donné que le ministre a laissé entendre dans sa réponse que les problèmes relatifs au groupe de la navigation aérienne revenaient tout simplement à une question du processus de négociation collective, je tiens à dire qu'il a tort. Je demande la permission au comité pour déposer un document qui expose les préoccupations urgentes de tous les membres du groupe de la navigation aérienne. Ce rapport a été fourni par M. D. J. Dewar, administrateur régional de l'Ouest, à un monsieur très distingué qui a, je crois, au-delà de 30 ans de service chez Transport Canada. Ce rapport fait un exposé clair de six, sept, ou huit questions qui servent d'historique au malaise qui s'est développé entre la gestion et le groupe de navigation aérienne. Monsieur le président, si on me donne la